



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, François Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Bonaventure :

QU'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Bonaventure aura lieu, à huis-clos par visio-conférence, le jeudi 4 mars 2021, à 19 h 00.

DONNÉ à Bonaventure ce 3^e jour de mars de l'an deux mille vingt et un.

François Bouchard
Directeur général et secrétaire-trésorier
Bonaventure, le 3 mars 2021.